

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/03/2021042076/justel>

Dossier numéro : 2021-06-03/13

Titre

3 JUIN 2021. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les modèles de proposition de nomination à titre définitif aux fonctions de directeur de zone et de délégué au contrat d'objectifs conformément aux articles 69, § 2, alinéa 1er, et 84, § 2, alinéa 1er, du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 14-06-2021 page : 61821

Entrée en vigueur : 03-06-2021

Table des matières

Art. 1-4

[ANNEXES.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de directeur de zone est repris en annexe 1 du présent arrêté.

[Art. 2](#). Le modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de délégué au contrat d'objectifs est repris en annexe 2 du présent arrêté.

[Art. 3](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption.

[Art. 4](#). Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXES.](#)

[Art. N](#).

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 14-06-2021, p. 61822)